

Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie

39 (2005)

Varia

Takuya Kobayashi

L'Encyclopédie et Rousseau : dimension botanique

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Takuya Kobayashi, « L'Encyclopédie et Rousseau : dimension botanique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 39 | 2005, mis en ligne le 04 décembre 2008. URL : <http://rde.revues.org/index318.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société Diderot

<http://rde.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://rde.revues.org/index318.html>

Document généré automatiquement le 28 janvier 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Takuya Kobayashi

L'Encyclopédie et Rousseau : dimension botanique

Pagination originale : p. 81-103 Je tiens à remercier le Professeur Frédéric S. Eigeldinger de l'Université de Neuchâtel et Monsieur Laurent Gajo, maître-assistant dans la même université, pour l'aide qu'ils m'ont apportée au cours de la rédaction de cet article.

- 1 Sur les rapports de Rousseau avec l'*Encyclopédie*, différentes études ont bien éclairé les questions concernant les articles rédigés par le Genevois dans le domaine de la musique et de la philosophie politique, ainsi que ses liens avec Diderot¹. Pourtant, sauf erreur, personne n'a encore prêté attention à une autre piste plus discrète, qui est la lecture par Rousseau des articles de botanique de l'*Encyclopédie*. Il les consulte souvent et même en copie quelques-uns tandis qu'il mène ses études sur les végétaux, qui lui tiennent à cœur depuis son séjour à Môtiers².
- 2 En centrant ici mon travail sur les *Fragments pour un dictionnaire des termes d'usage en botanique* (ci-après le *Dictionnaire de botanique*), sur le fragment sur le « Seneka » conservé à la Bibliothèque publique et universitaire de Genève (BPU), ainsi que sur deux manuscrits relatifs à l'étude des plantes qui se trouvent à la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPUN), je présenterai le rôle présumé de l'*Encyclopédie* dans les activités botaniques de Rousseau, tout en essayant de dater lesdits documents. Comme il s'agit d'un nouveau domaine de recherche, j'esquisserai les contours généraux de cette approche, afin de fournir une base à de futures études plus détaillées.

I. Fragments pour un dictionnaire des termes d'usage en botanique

- 3 Ces fragments sont les traces d'une tentative de rédaction d'un dictionnaire de botanique en français, qui comporte une « Introduction », une sorte de brève histoire de la botanique, et 184 définitions de mots spécifiques rangés par ordre alphabétique. Le manuscrit étant inconnu, les éditeurs reprennent ce qui est enregistré dans la *Collection complète*, publiée par DuPeyrou et Moulou³. Comme je l'ai précédemment montré⁴, la plupart des articles de ce lexique sont tirés de différents traités botaniques de l'époque, tels que les *Familles des plantes* de Michel Adanson (Paris, 1763) et la *Philosophia botanica* de Carl von Linné (Stockholm et Amsterdam, 1751). Parmi eux, « Bouture », « Branches », « Bulbe », « Cosson », « Œilletons », « Ongle » et « Supports » font entrevoir une relation avec l'*Encyclopédie*.
- 4 En ce qui concerne « Bouture », « Branches », « Bulbe » et « Cosson », ils sont sans aucun doute tirés du *Dictionnaire raisonné*. Voici par exemple l'article « Branches » de Rousseau⁵ :

BRANCHES. – Bras plians et élastiques du corps de l'arbre, ce sont elles qui lui donnent la figure ; elles sont ou alternes, ou opposées, ou verticillées. Le bourgeon s'étend peu-à-peu en branches posées collatéralement et composées des mêmes parties de la tige, et l'on prétend que l'agitation des branches causée par le vent est aux arbres ce qu'est aux animaux l'impulsion du cœur. On distingue,

1° Les maîtresses branches, qui tiennent immédiatement au tronc, et d'où partent toutes les autres.
2° Les branches à bois, qui étant les plus grosses et pleines de boutons plats, donnent la forme à un arbre fruitier, et doivent le conserver en partie.

3° Les branches à fruits sont plus foibles et ont des boutons ronds.

4° Les chiffonnes sont courtes et menues.

5° Les gourmandes sont grosses, droites et longues.

6° Les Veules sont longues et ne promettent aucune fécondité.

7° La branche aoûtée est celle qui, après le mois d'Août, a pris naissance, s'endurcit, et devient noirâtre.

8° Enfin, la branche de faux-bois est grosse à l'endroit où elle devrait être menue, et ne donne aucune marque de fécondité⁶.

- 5 L'article BRANCHES de l'*Encyclopédie* est le suivant (j'ai souligné les parties analogues au texte de Rousseau) :

BRANCHES, s. f. (*Jard.*) Les *branches* sont les bras du corps de l'arbre ; ce sont elles qui lui donnent sa figure. Le bourgeon s'étend peu-à-peu en *branches* portées collatéralement, & composées des mêmes parties que la tige. Ces *branches* s'étendent ensuite, s'élargissent, & se divisent en ramilles, d'où sortent quantité de feuilles. Elles croissent à l'œil de la queue de la feuille, & produisent des fleurs, ensuite des fruits, qui se convertissent en semence pour la propagation de l'espece. L'agitation des *branches* causée par le vent est aux arbres, ce qu'est aux animaux l'impulsion du cœur : inflexibles comme les os, elles pourroient se rompre : pliantes & élastiques comme elles sont, elles se prêtent & résistent à la violence des vents.

On compte des maitresses ou meres branches ; des branches petites & foibles ; des branches à bois, à fruit, chifonnes, gourmandes, veules, aoutées, & les branches de faux bois.

Les *branches chifonnes*, qui sont courtes & fort menues, seront retranchées lors de la taille d'un arbre.

Les *branches gourmandes* sont celles qui sortent des meres *branches* ou du tronc, bien droites, grosses, & longues.

Les *branches à bois* sont celles qui étant les plus grosses & pleines de boutons plats, donnent la forme à un arbre fruitier, & doivent se conserver en partie.

Les *branches à fruit* sont celles qui naissent plus foibles que les *branches à bois*, avec des boutons ronds : ce sont elles qui donnent les fruits, & qu'on doit conserver.

Les *branches de faux bois* sont celles qui croissent hors des *branches* taillées de l'année précédente, ou qui étant venues, sont grosses où elles devoient être menues, & qui ne donnent aucune marque de fécondité : on les coupe ordinairement.

Les maitresses branches ou meres *branches*, sont les plus hautes *branches* de l'arbre, & d'où partent toutes les autres.

Les *branches veules*, qui après leur accroissement sont longues & fort menues, sans promettre aucune fécondité, se coupent comme n'étant propres à rien.

La *branche aoutée* se dit quand après le mois d'Août elle a bien pris sa croissance, s'endurcit, & prend une couleur noirâtre. Si elle demeure verte & velue, elle n'est pas bien aoutée. (K)⁷

6 Rousseau ne copie pas le texte original à la lettre. Pourtant, si l'on sait que les termes botaniques étaient encore instables au XVIII^e siècle, la ressemblance entre deux versions laisse supposer que, pour la rédaction de cette rubrique, Rousseau s'est référé à l'article donné par d'Argenville, et qu'il a ensuite abrégé quelques phrases, gardant les autres telles quelles⁸.

7 Quant aux « Œilletons », « Ongle » et « Supports », on peut y reconnaître aussi la ressemblance avec les rubriques correspondantes de l'*Encyclopédie*. Pourtant, d'après mes recherches, ces trois textes encyclopédiques ont eux aussi des sources. Voici, par exemple, la définition des œilletons donnée par Jaucourt :

ŒILLETON, s. m. (*Botan.*) Les Botanistes, les Fleuristes & les Jardiniers, s'accordent à donner ce nom à des *bourgeons* qui sont à côté des racines de plusieurs plantes, fleurs ou légumes, comme des artichauts par exemple : on détache les *œilletons* pour multiplier ces plantes, parce qu'ils sont, pour ainsi dire, autant de petits œufs, qui renferment une plante semblable à la mere d'où on les a tirés. (D. J.)⁹

8 Il me semble que le rédacteur a retouché la définition suivante proposée par le célèbre botaniste français Joseph Pitton de Tournefort, dans ses *Elémens de botanique* (Paris, 1694) :

ŒILLETON se dit des bourjons qui sont à côté des racines des Artichauts & autres plantes. On détache les œilletons pour multiplier ces plantes : car ils sont comme autant de petits œufs qui renferment une plante semblable à la mere d'où on les a tirés¹⁰.

9 Rousseau possédait ce traité, dont sont par ailleurs tirées plusieurs définitions du *Dictionnaire de botanique*¹¹. Il est par conséquent difficile de déterminer lequel de ces discours Jean-Jacques reprend pour son lexique. Le texte donne pourtant l'impression qu'il consulte plutôt l'explication succincte de Tournefort :

ŒILLETON – Bourgeons qui sont à côté des racines des Artichauts et d'autres plantes, et qu'on détache afin de multiplier ces plantes¹².

10 De même, les définitions rousseauistes de l'ongle et des supports sont plus proches de celles de Tournefort et de Dalibard¹³.

11 A quelle époque remontent ces sept rubriques ainsi constituées de fragments copiés ? Dans l'article mentionné, j'ai montré que le *Dictionnaire de botanique* n'a pris la forme que l'on connaît qu'à partir de la fin de l'année 1777. Le fondement de cette hypothèse repose sur le fait qu'au moins 53 définitions de ce lexique sont tirées d'un dictionnaire des termes

botaniques proposé dans *La botanique mise à la portée de tout le monde* de Nicolas-François et Geneviève Regnault (Paris, 1774), que Rousseau a consulté pour la première fois en 1777 par intermédiaire de l'abbé de Pramont¹⁴. Il faudrait pourtant signaler que la période de la rédaction d'autres articles semble s'étaler sur une plus longue période, à savoir du séjour à Môtiers jusqu'au décès de l'écrivain. En effet, on constate des mentions relatives à un projet de dictionnaire dès 1766¹⁵. En plus, en ce qui concerne l'article « Supports », qui est tiré du traité de Dalibard, étant donné que Rousseau a offert son exemplaire à Laubel en mars 1768¹⁶, la rédaction de la rubrique doit être antérieure à ce don¹⁷. Des recherches plus détaillées seraient ainsi nécessaires pour déterminer plus exactement la date de rédaction des autres articles, mais on ne dispose malheureusement pas pour le moment d'autres indices évidents.

II. Fragment sur le « Seneka »

- 12 Au verso d'un fragment relatif au *Lévite d'Éphraïm*, que possède la Société Jean-Jacques Rousseau à Genève, on lit la note suivante intitulée « Seneka » :

Seneka

the rattle snake root

Polygala virginiana foliis alternis, intergerrimis, racemo terminatrice erecto. Gron : flor : Virgin : *Polygala virginiana*, foliis oblongis, floribus in thyrso candidis, radice alexipharmaca. Miller.

On distingue la racine du seneka par une côte membraneuse qui régné d'un seul côté dans toute sa longueur.

M. Teinnint Medecin Ecossois annonça en 1738 cette plante à l'Ac : des scien : comme un spécifique dans les maladies inflammatoires de la poitrine.

Il dit que les Indiens la regarde comme un puissant remede contre [la morsure]¹⁸ le venin des serpens à sonnettes.

M. Orry fit venir en France quantité de cette racine, les medecins la pronèrent partout. M. Bouvard, et l'historien de l'Ac : des sciences la mit au nombre des spécifiques du nouveau monde. Maintenant toute cette gloire et toute la réputation qui reste a cette plante est de posseder une acreté dangereuse et corrosive. / [V...]¹⁹ de J : / Encycl :

Serrette qui sert aux teinturiers pour teindre en jaune moins bien que la gaude, quelle plante est-ce ? une Jacée. *Serratula*²⁰.

- 13 Ce texte a été publié pour la première fois par Courtois, qui essaie de déterminer les éventuelles sources des informations indiquées (sauf la dernière phrase sur la serrette) et la date de composition²¹. Son analyse minutieuse met en évidence trois sources différentes, à savoir l'*Histoire de l'Académie royale des sciences* de l'année 1739 et 1744, ainsi que le *Traité de la matière médicale* d'Etienne-François Geoffroy (Paris, 1743). Néanmoins, comme l'indique Eigeldinger²², il ne fait aucun doute que Rousseau a uniquement consulté l'article SENÉKA de l'*Encyclopédie*, où figurent tous les renseignements qu'il donne. Par ailleurs, l'abréviation « de J : / Encycl : », à laquelle Courtois ne prête aucune attention²³, devait montrer clairement la référence à l'article de Jaucourt dans le *Dictionnaire raisonné*. Il suffit de souligner les mots identiques entre les deux versions pour que l'hypothèse devienne une évidence.

SENÉKA, LE (*Botan. exot.*) on l'appelle en anglois *the rattle-snake-root*, racine de serpent à sonnettes ; c'est la racine de polygala de Virginie, dont on doit la connoissance à M. Teinnint, médecin écossois.

Au commencement de 1738, l'académie des Sciences de Paris reçut une lettre de ce médecin, par laquelle il lui faisoit part de ses observations à la côte de Virginie sur l'usage de la racine d'une plante nommée *sénéka*, ou *seroka* dans le pays, & qu'il avoit, disoit-il, employée avec beaucoup de succès pour la guérison des maladies inflammatoires de la poitrine. [...] Gronovius & Miller nomment la plante, *polygala virginiana, foliis alternis, integerrimis, racemo terminatrice erecto*, Gron. flor. virg. *polygala virginiana, foliis oblongis, floribus in thyrso candidis, radice alexipharmacâ*, Miller. [...]

[...] On distingue la racine du *sénéka* par une côte membraneuse, saillante, qui regne d'un seul côté dans toute sa longueur.

M. Teinnint dans son essai *on the pleuresy*, attribue à cette racine non-seulement les qualités diaphorétiques, mais encore la vertu de résoudre le sang visqueux, ténace & inflammatoire, celle

de purger, & d'exciter quelquefois le vomissement ; il ajoute que les Indiens la regardent comme un puissant remede contre le venin du serpent à sonnettes.

M. Orry, contrôleur général, ayant fait venir en France une quantité considérable de cette racine, la fit distribuer à quelques médecins de Paris, qui enchantés de la nouveauté, en rendirent un compte si favorable, que l'historien de l'académie des Sciences appuyé de leur témoignage, mit le sénéka au rang des spécifiques du nouveau monde ; mais cette gloire qu'on lui attribuoit d'opérer des merveilles dans l'hydropisie & les maladies inflammatoires de la poitrine, s'est évanouie. Tous les exemples rapportés par M. Bouvard, un des grands partisans de ce remede, annoncent d'autant moins ses vertus dans les maladies chroniques, qu'il avoue lui-même que de cinq hydropiques auxquels il a donné le polygala de Virginie, il n'y en a pas un seul qui ait été guéri radicalement. [...]

[...] Enfin ce nouveau remede a de grands inconvéniens ; il ne peut être employé à cause de son activité, qu'avec beaucoup de circonspection, sans quoi, il ne manqueroit pas de causer plusieurs désordres dans la machine, de l'aveu de ses protecteurs ; la chaleur brûlante qu'il fait sentir à la région de l'estomac, lorsqu'on s'en sert en bol, prouve qu'il possede une âcreté corrosive, & par conséquent dangereuse, même dans les premières voies ; c'en est assez pour sentir la fausseté des louanges prématurées prodiguées en 1744 à cette racine de l'Amérique. (D. J.)²⁴

14 L'analyse de Courtois comporte d'autres problèmes²⁵, mais, puisqu'il est manifeste que Rousseau a copié l'article SENÉKA de l'*Encyclopédie*, on peut profiter de son étude sur les sources pour retrouver des textes originaux du discours encyclopédique²⁶. En effet, dans les trois ouvrages que Courtois mentionne comme sources probables, on trouve toutes les informations qui constituent la définition de Jaucourt. Je présenterai ces textes originaux dans l'annexe 3 : il apparaîtra que le rédacteur a repris presque littéralement les originaux, à part les deux derniers paragraphes qui constituent un compte-rendu d'un article de l'*Histoire de l'Académie royale des sciences* de 1744.

15 En ce qui concerne la dernière phrase du fragment que ni Courtois ni Eigeldinger n'analysent, je peux affirmer qu'elle provient également de l'*Encyclopédie*. Voici la source.

SERRETTE, s. f. (*Teinture.*) cette plante sert aux Teinturiers pour teindre en jaune ; elle ne fait pas une si belle couleur que la gaude, & conséquemment il ne faudroit l'employer que pour les verts, pour les feuilles mortes, & autres couleurs composées où entre le jaune ; elle peut aussi servir pour les jaunes des couvertures de laine les plus grossieres, & des étoffes d'un très-bas prix. (D. J.)²⁷

16 De plus, à l'article précédent SERRETTE, SERATULE, on lit : « une espece de jacée » (*Enc*, XV, 117b). Tous les renseignements donnés par Rousseau figurent ainsi dans cette audacieuse entreprise du siècle des Lumières.

17 Concernant le fragment relatif au *Lévite d'Éphraïm*, le Genevois y raconte la persécution dont il est victime. Quand on sait que les activités botaniques ont une fonction consolatrice chez Rousseau, la présence de l'amertume et la note botanique sur le même feuillet sont particulièrement intéressantes, car on y voit concrètement Jean-Jacques essayer de s'éloigner de son angoisse en se plongeant dans l'étude des plantes. De plus, l'essentiel du texte sur le sénéka en recense les vertus contre des maladies inflammatoires de la poitrine et le venin des serpents à sonnettes : il s'agit donc d'effets thérapeutiques. Le feuillet me paraît ainsi constituer une preuve matérielle de l'effet d'apaisement de la botanique chez cet homme passionné par la nature.

18 Quant à la date de rédaction, vu que l'article SENÉKA de l'*Encyclopédie* se trouve au tome XV, l'emprunt doit être postérieur à la sortie du volume en 1765. Courtois propose les années 1770-1774. Mais, du fait que son hypothèse est toujours fondée sur la conviction erronée selon laquelle le fragment est entièrement rédigé par Rousseau, ses arguments ne sont plus valables. Il resterait encore la possibilité de le dater de l'époque durant laquelle Rousseau pouvait consulter le tome XV. Mais l'absence de documents ne le permet pas. L'indice final est le texte du verso. Selon l'étude d'Eigeldinger, il est rédigé en 1768 (à partir de la fuite de Grenoble) ou après²⁸. Il est certainement imprudent de supposer que les deux fragments proviennent de la même époque, mais l'absence de preuves concluantes permettrait de proposer cette date en tant que critère provisoire. Or, durant son séjour à Trie de juin 1767 à juin 1768, Rousseau est souvent pris de hantises concernant le poison : doute envers DuPeyrou, quand il se persuade que ce dernier se croit empoisonné par lui durant son séjour en novembre 1767²⁹ ; obsession

selon laquelle les habitants le soupçonnent d'avoir fait avaler du poison au gardien du château décédé en avril 1768³⁰. On sait que, grâce à la botanique, Rousseau peut s'échapper de la dure réalité. Mais outre cet aspect d'apaisement, ne serait-on pas tenté d'imaginer qu'il y a certains rapports entre ces noires obsessions à propos du poison et ce fragment qui traite de l'effet d'antidote du sénéka, texte assez rare chez ce philosophe qui déteste par-dessus tout l'aspect pharmaceutique de la botanique ? Je présume donc que la possibilité de la rédaction à Trian n'est pas tout à fait exclue, bien que le fragment relatif au *Lévite d'Éphraïm* soit ultérieur au départ de Rousseau de Grenoble en août 1768.

III. Deux manuscrits relatifs à la botanique

19 La BPUN conserve quelques manuscrits concernant la botanique, dont les contenus ne sont pas encore publiés pour la plupart. Parmi eux, les MsR 21 et MsR 93 contiennent des fragments qui ont des rapports directs avec *l'Encyclopédie*.

20 — MsR 93

21 Le MsR 93 est un cahier in-4o qui est constitué de 28 brouillons de lettres écrites durant le séjour de Rousseau en Angleterre. Il commence par la lettre datée du 3 avril 1766 et se termine par celle du 27 septembre de la même année. Aux deux dernières pages de ce cahier, si on le tourne dans l'autre sens, on aperçoit une liste d'environ 160 termes botaniques intitulée « Vocabulaire ». La plupart des mots sont simplement notés sans définition. Parmi eux, « Ergot », « Plume », « Rouille du froment », « Seve » et « Vasculifères » sont particulièrement intéressants, car chacun comporte à son côté une abréviation « Encycl », qui indique certainement la référence à *l'Encyclopédie*. Voici la liste inédite³¹ :

1-1	1-2	1-3
Feuillaison.	Vrilles.	[un mot biffé]
Floraison	Perianthe	Feine
Fructification.	Enveloppe.	Fleuron
Trachée.	Ombelle.	Demi-fleuron.
Pistille	Ombellifère	Apétale.
Calice.	Corymbe.	Enveloppe.
Placenta	Pavillon	Crucifère
Receptacle	Epine.	Silique
Corolle	Plante.	Silicule.
Petalée	Herbe	Grefte.
Etamine	Arbre	Efeuillaison.
Anthere	Arbrisseau.	Bulbe
Stigmate	Aphylle.	Ovaire.
filet.	Paupière.	Stipule
Bourgeon	Etiolé	[aiguillon - biffé]
Bouton.	Etoilé.	Ecaille
[fleur - biffé]	Chaton.	Vrille.
feuille	Fleur	Hampe Scapus
Tige. Caulis. Les plantes sans tiges s'appellent en latin <i>Acaules</i>	fruit.	Caprification
Rameau	Graine.	Bouture Talea
Branche	Tubercule.	Trainasse
Racine.	Verticillée.	Cayeu.
Dicotome	champ : Locuste.	Nappe
foliole.	Vaillant	corymb corymbus.
florale. adj :	Coeffe. Calyptra	Panicule
Personnée	Balle. gluma	Bouquet
Labiée.	Petiole	Drageon stolo
Soucoupe	Pedicule	Aiguillon. aculeus.
Creuset	Sessile.	Abortif. Abortiens. fleur abortive est celle qui ne donne aucun fruit.

Germe	[un mot biffé]	[Tige. Caulis - biffés]
Vesicules	Papillon	Acerées Acerosum. Les feuilles acérées sont celles qui sont lineaires et permanentes, telles que [sont celles ?] du pin du sapin du genévrier de l'if.
	Nacelle	Herbacé
	Semence	Ligneux
	Ergot, Seigle ergoté, Ergot Encycl :	Gymnospermée.
	Baye	Angiospermée.

2-1	2-2
Classe	Volva.
Ordre	Fibreux. adj :
Genre	Ailée. pinnatum
Espèce	Lobe
Variété	[un mot biffé]
Monstres	Aubier.
Herbeux	Parenchime.
Radicule Filet.	Cellulaire (substance)
Pericarpe.	Pavoisé. Adanson. II. 384.
Onglet. Limbe.	Glume. v. bête
Tracer.	Coque. Testa.
Trainasse.	Jet rampant. viticula.
Décomposé.	
Embriou. v. Hedyinois.	
Radical. feuilles radicales	
Ecusson bractea. Sauvages.	
Cotyledon	
Monocotyledon	
Dicotyledon.	
Plume. Encycl :	
Hilum.	
Rouille du froment. Encycl :	
Support. d'Alibard.	
Tubercule.	
[Variété - biffé]	
Capsule.	
Vasculifères. adj. Encycl :	
Végétale.	
Végétal.	
Végétation	
Pomifère	
Baccifère.	
Poussière.	
Ferulacée.	
Glabre.	
Livre liber.	
Seve. Encycl : v. Hales.	
Cottoneux. tomentosum	
Herrissé hispidum.	
Drappé villosus.	
Laineux	
[un mot illisible]	

Veine.	
Réseau.	
Peltatum	
Panache. v. panicule.	
Plumail. Muscarium	
Sauvages	

- 22 L'abréviation « Encycl : » est toujours utilisée lorsqu'il s'agit d'une référence à l'*Encyclopédie* et d'une reprise d'un de ses articles, comme dans le cas du fragment sur le sénéka. Ces cinq termes n'étant pas adoptés dans le *Dictionnaire de botanique*, le rapport exact reste incertain, mais on peut au moins en déduire que Rousseau se référait à l'*Encyclopédie* lors de l'établissement de cette liste.
- 23 Lorsque Rousseau quitte l'Angleterre en mai 1767, il laisse à DuPeyrou des papiers relatifs aux *Confessions* et à la dispute avec Hume³². Vu que le MsR 93 contient des brouillons de quelques lettres destinées à ce philosophe anglais, il est fort probable que ce cahier a été envoyé aussi à Neuchâtel. En effet, ce cahier ne figure pas dans la liste de documents expédiés par Girardin à DuPeyrou après le décès du Genevois³³. De plus, le transfert de ce document entre les deux hommes n'est pas enregistré. Il est ainsi possible d'imaginer que le MsR 93 est resté entre les mains de DuPeyrou depuis mai 1767. Il faudrait pourtant signaler que dans *la Note spécifique des papiers de Mr. J : J : R : entre mes mains* dressée par le Neuchâtelois³⁴, on ne constate pas de mention précise concernant ce cahier. Néanmoins, ce rapport évoque aussi des documents que DuPeyrou n'a pas touchés, dont quelques-uns font penser au MsR 93, tels que « A. Diverses pieces de mes Ecrits tant en brouillons qu'au net ; Plusieurs autres Lettres sur differens Sujets »³⁵. Par conséquent, bien qu'il n'y ait pas de preuve absolue, il n'est pas tout à fait excessif de considérer que le MsR 93 a été conservé par DuPeyrou. S'il en est ainsi, il s'ensuit que Rousseau n'a pas touché à ce manuscrit depuis son départ de Grande-Bretagne. Etant donné que la liste contient des mots assez élémentaires tels que « Arbre » et « Racine », il s'agirait davantage d'un projet de dictionnaire que d'une liste de termes difficiles rencontrés durant la lecture des traités scientifiques. Tous ces indices conduisent à supposer que Rousseau a déjà projeté un lexique des termes botaniques durant son séjour anglais, de janvier 1766 à mai 1767. Par ailleurs, les autres livres mentionnés dans la liste (Adanson³⁶, Sauvages³⁷ et Vaillant³⁸) sont parvenus entre les mains de Rousseau avant son retour en France³⁹. De ce point de vue, il est intéressant de constater que presque la moitié des mots de la liste se retrouvent dans le *Dictionnaire de botanique* (les mots soulignés dans la liste sont ceux qui sont communs aux deux ouvrages).
- 24 A côté du mot « *Support.* », il est indiqué « d'Alibard. », ce qui permet de résoudre le problème de la source de l'article « *Supports* » du *Dictionnaire de botanique*, évoqué plus haut. La rubrique provient donc du traité de Dalibard et non de l'*Encyclopédie*. J'ai montré que le *Floræ parisiensis prodromus* n'appartenait plus à Rousseau à partir du 24 mars 1768, sur quoi j'ajouterais que Rousseau a reçu ce traité en septembre 1765⁴⁰. Ces faits ne sont pas en contradiction avec l'hypothèse selon laquelle Rousseau a rédigé cette liste entre janvier 1766 et mai 1767.
- 25 — MsR 21
- 26 Le MsR 21 est un cahier in-4o qui contient des brouillons sur la botanique (dont les Caractères de botanique⁴¹ et les Fragments de botanique⁴²), des ébauches des Dialogues, Essai de traduction du chant I de la Jérusalem délivrée du Tasse et Olinde et Sophronie tiré du Tasse⁴³. Dans les parties botaniques, huit pages sont consacrées à décrire quatre espèces de renoncules « 1. [Ranunculus repens] 2. Ranunculus bulbosus 3. Ranunculus hederaceus [4.] Ranunculus aquatilis »⁴⁴. Deux pages sont destinées à chaque espèce : sur la page de gauche, Rousseau énumère différents noms proposés par des botanistes et, sur la page de droite, il décrit l'espèce (voir l'exemple du Ranunculus aquatilis dans l'annexe 4). Je signale que ces descriptions sont le seul texte connu du genre « flore » rédigé par Rousseau, mis à part les textes qui figurent sur ses herbiers et sur quelques-unes de ses lettres sur la botanique. On sait qu'il n'y a aucune trace

de la Flora petrinsularis dont parlent *Les Confessions* et *Les Rêveries*⁴⁵, mais si elle existait, elle ressemblerait à ces explications de quatre espèces de renoncules.

27 La description du *Ranunculus repens* et celle du *Ranunculus bulbosus* méritent ici une attention particulière. Les voici :

Renoncule bulbeuse ou Pied de Corbin.

Sa racine est ronde, bulbeuse, plus ou moins grosse : elle pousse une ou plusieurs tiges droites quelquefois à la hauteur de plus d'un pied, velues, garnies par intervalles de feuilles découpées en plusieurs lanières, minces et languettes. Au sommet des tiges naissent des fleurs ouvertes d'une belle couleur jaune, luisante, ordinairement simples, à cinq pétales ou feuilles arrondies et nectarifères, disposées en rose ; les feuilles du calice sont réfléchies vers *le peduncule*.

Lorsque les fleurs sont passées, il leur succède des fruits arrondis, dans chacun desquels sont ramassées plrs. semences en manière de tête. Cette plante fleurit en May, et se trouve presque par tout. Tragus remarque qu'au dessus de la racine de cette plante qui s'enfonce tous les ans plus profondément en terre il s'en produit une nouvelle. Elle ne donne à la campagne que des fleurs simples ; mais transplantée et cultivée dans les jardins, elle fournit une agréable variété de fleurs doubles ; quelquefois même la première fleur en pousse une seconde, et cette seconde une troisième. *C'est ce qu'on voit exprimé dans Mathiole, non pas à la fig. V. qui répond à cette espèce, mais à la figure III.*

La Rx [radix=racine] de cette plante entre assez mal à propos dans l'emplâtre diabatanum de la pharmacopée de Paris, cette racine verte étant extrêmement acre et caustique. *D. J. Encycl :*

Renoncule des prés. / Bouton d'or rampant.

Sa racine est petite rampante, toute fibreuse. Elle pousse plusieurs tiges déliées, velues, creuses, rampantes sur terre, et jettant par intervalles de nouvelles racines de leurs noeuds. Ses feuilles sont composées de trois folioles dont chacune est découpée en trois segments à peu près comme l'ache, dentelées sur les bords, velues des deux côtés et portées sur de longues queues qui s'ouvrent à leur naissance et embrassent les branches qui les produisent. Au sommet des tiges naissent des fleurs à cinq pétales disposées en rose, de couleur jaune luisante et lustrée. Ses fleurs sont portées par un calice à cinq feuilles, qui contient dans le centre un grand nombre d'étamines jaunes, et de pistilles verts qui quand le calice et la fleur sont tombés deviennent autant de semences noirâtres, ramassées en tête, hérissées de petites pointes.

Cette plante fleurit au printemps et en été. Elle croit presque par tout, dans les prés, aux lieux ombrageux et aux bords des ruisseaux. On la trouve quelquefois à fleur double, et c'est pour sa beauté qu'on la cultive dans les jardins. Sa racine est douce ou du moins a très peu d'acreté, ce qui la rend innocente dans quelque pays du nord. *Ch. de J. Encycl :⁴⁶*

28 Comme l'abréviation « *Encycl :* » qui se trouve à la fin de chaque texte le laisse deviner, ces deux descriptions proviennent de l'article RENONCULE de l'*Encyclopédie*, dont je citerai seulement les parties en question :

RENONCULE, s. f. (Hist. nat. Botan.) ranunculus ; [...]

La *renoncule* bulbeuse à racine ronde ou à tubercule charnu, & qu'on nomme vulgairement le *pié de corbin*, en anglois *the bulbous crowfoot*, est le *ranunculus radice verticilli modo rotundâ*, C. B. p. 179. I. R. H. 289. Linnæus l'appelle *ranunculus calicibus retroflexis, pedunculis sulcatis, caule erecto, foliis compositis*, flor. suec. 170.

Sa racine est ronde, bulbeuse, plus ou moins grosse ; elle pousse une ou plusieurs tiges droites quelquefois à la hauteur de plus d'un pié, velues, garnies par intervalles de feuilles découpées en plusieurs lanières, minces & languettes. Au sommet des tiges naissent des fleurs ouvertes d'une belle couleur jaune, luisante, ordinairement simples, à cinq pétales ou feuilles arrondies & nectariferes, disposées en rose ; les feuilles du calice sont réfléchies vers le pédicule.

Lorsque les fleurs sont passées, il leur succède des fruits arrondis dans chacun desquels sont ramassées plusieurs semences en manière de tête. Cette plante fleurit en Mai. & se trouve presque partout, comme dans les pâturages, dans les prés un peu secs, le long des sentiers, aux lieux sablonneux & pierreux, où elle croît quelquefois si petite, qu'à peine a-t-elle trois pouces de haut.

Tragus remarque que cette plante enfonce tous les ans plus profondément en terre sa vieille racine, au-dessus de laquelle il s'en produit une nouvelle. Elle ne donne que des fleurs simples à la campagne ; mais transplantée & cultivée dans les jardins, elle fournit une agréable variété de fleurs doubles ; quelquefois même la première fleur en pousse une seconde, & cette seconde une troisième.

La racine de cette plante entre assez mal-à propos dans l'emplâtre diabatanum de la pharmacopée de Paris, cette racine étant verte est extrêmement âcre & caustique. [...] [...]

La renoncule des prés est le *ranunculus pratensis, repens, hirsutus*, C. B. p. 179.1. R. H. 289. *Ranunculus calicibus patulis, pedunculis sulcatis, stolonibus repentibus, foliis compositis*, Linn. flor. suec. 170. Sa racine est petite, rampante, toute fibreuse. Elle pousse plusieurs tiges, déliées, velues, creuses, rampantes sur terre, & jettant par intervalle de nouvelles racines de leurs nœuds. Ses feuilles sont découpées profondément en trois segmens, à-peu-près comme l'ache, dentelées sur les bords, velues des deux côtés, & portées sur des longues queues. Au sommet des tiges naissent des fleurs à cinq pétales, disposées en rose, de couleur jaune luisante, & lustrée. Ses fleurs sont soutenues par un calice à cinq feuilles, qui contient dans le centre un grand nombre d'étamines jaunes. Le calice tombe avec la fleur ; il lui succede plusieurs semences noirâtres, ramassées en tête, hérissée de petites pointes.

Cette plante fleurit au printems & en été. Elle croît presque partout, dans les prés, aux lieux ombrageux & aux bords des ruisseaux. On la trouve quelquefois à fleur double, & c'est pour sa beauté qu'on la cultive dans les jardins. Sa racine est douce, ou du-moins a tres-peu d'âcreté, ce qui la rend innocente dans quelque pays du nord⁴⁷.

- 29 Même si on y rencontre quelques changements, il s'agit d'une copie à la lettre.
- 30 La datation de ce texte n'est pas simple, mais on dispose tout de même de quelques indices. Premièrement, l'article d'origine de l'*Encyclopédie* se trouvant au tome XIV, ils sont logiquement postérieurs à 1765. Deuxièmement, le fait que le MsR 21 a été envoyé à DuPeyrou par Girardin en février 1780⁴⁸ montre que Rousseau a gardé ce manuscrit jusqu'à sa mort. Il pouvait ainsi en retoucher les phrases, théoriquement jusqu'en juillet 1778. Troisièmement, du moment que les quatre descriptions figurent avant une mention du livre de Dalibard donné à Laubel en 1768, elles pourraient être, sous toute réserve, antérieures à mars 1768. Par ailleurs, le traité de
- 31 Pierandrea Mattioli⁴⁹, mentionné dans l'explication du *Ranunculus bulbosus*, parvient entre les mains de Rousseau en janvier 1767⁵⁰. En outre, pour décrire le *Ranunculus aquatilis*, Rousseau cite la définition donnée dans *The Herball, or Generall Historié of Plantes, gathered by John Gerarde* de Thomas Johnson (Londres, 1633, voir l'annexe 4), qu'il a probablement obtenu en janvier 1767⁵¹. Il faut savoir que c'est un des livres que la duchesse de Portland, dont Jean-Jacques est l'« herboriste »⁵², utilisait pour la détermination⁵³ et que l'on trouve rarement des copies de phrases en anglais chez le Genevois. Tout cela conduit à supposer que Rousseau a rédigé ces pages plutôt en Angleterre, entre janvier et mai 1767.
- 32 En ce qui concerne les deux traductions des textes du Tasse, l'étude de Starobinski⁵⁴ s'intéresse à deux lettres de Rousseau destinées à Henri Laliaud, datant du 28 novembre et du 7 décembre 1768⁵⁵. Dans chaque lettre, Jean-Jacques juxtapose la traduction et les activités botaniques en tant que consolation. Starobinski remarque aussi que sur une page déchirée à mi-hauteur du MsR 21, on lit un brouillon de botanique au recto et deux phrases concernant les *Dialogues* au verso. Cet éminent analyste y voit, avec raison, le trouble intérieur de Rousseau. Selon lui, classer des plantes et traduire le Tasse occupent l'esprit à une besogne de transcription. La conscience de soi peut être mise entre parenthèses⁵⁶. Cette remarque est d'autant plus intéressante que le verso du fragment sur le sénéka contient aussi, comme je l'ai signalé plus haut, des mentions sur la persécution. On constate donc que la botanique est assurément une occupation qui apaise l'esprit angoissé de Rousseau.
- 33 La liste des termes du MsR 93 date sans doute du séjour anglais de 1766-1767. Les descriptions des quatre renoncules du MsR 21 auraient été écrites également durant le séjour à Wootton. On peut présumer que la rédaction du fragment sur le sénéka remonte probablement aux alentours de 1768, tandis que la rédaction des articles repris de l'*Encyclopédie* du *Dictionnaire de botanique* peut s'étaler assez largement entre le séjour neuchâtelois et le décès de Rousseau. L'*Encyclopédie* est ainsi souvent consultée par le philosophe, à différentes étapes de sa vie. De plus, ce fait permettrait d'imaginer que le Genevois consulte d'autres articles, qu'il ne mentionne pas explicitement.
- 34 Comme la phrase suivante de l'article BOTANIQUE le montre, l'*Encyclopédie* s'intéresse en priorité à l'utilité des plantes :

Le détail de la *Botanique* est divisé en plusieurs parties : il y en a trois principales ; savoir la *nomenclature des plantes*, leur *culture*, & leurs *propriétés*. La dernière est la seule qui soit importante par l'utilité que nous en tirons ; les deux premières ne doivent nous occuper qu'autant

qu'elles peuvent contribuer à faire valoir la troisième, en perfectionnant la connaissance des propriétés. On doit entendre par les *propriétés des plantes*, tous leurs usages, même les usages d'agrément [...]»⁵⁷.

35 Cette position est tout à fait opposée à celle de Rousseau qui garde sa distance, on l'a dit, avec l'usage pharmaceutique⁵⁸. En outre, l'*Encyclopédie*, qui méprise la nomenclature et le système, ne propose aucune nouvelle classification botanique. Il est ainsi certain que Rousseau n'est pas fondamentalement influencé par elle, comme c'est le cas des *Species plantarum* de Linné ou des *Familles des plantes* d'Adanson. En effet, Jean-Jacques ne reprend que quelques-unes de ses descriptions de plantes et de ses définitions de termes. On peut donc affirmer que Rousseau se sert du *Dictionnaire raisonné* en tant que source d'informations ; néanmoins, vu qu'il y a plusieurs traités botaniques que le Genevois ne mentionne point bien qu'il les possède, on pourrait voir dans cet usage lexical restreint un jugement du philosophe plutôt favorable aux articles sur la botanique de l'*Encyclopédie*.

36 Pour terminer, je m'interrogerai sur les rapports possibles avec Diderot dans le domaine de la botanique. Ama connaissance, le chef de travaux n'est pas directement concerné par les articles sur cette science repris par Rousseau⁵⁹. Il n'a pas non plus pu lire les textes de Rousseau sur la botanique avant le décès de l'auteur, bien qu'il ait sans doute entendu dire que son ancien ami s'intéressait à l'étude des plantes. Un lien direct serait ainsi hors de question dans ce domaine. Pourtant, il y a un écrit de Diderot fort intéressant, qui est sa critique sur la souscription d'un livre de botanique⁶⁰. Dans ce court texte, Diderot parle de la difficulté de mémoriser les noms et les spécificités des plantes et réclame un livre accompagné de bonnes planches détaillées. On y remarquerait d'emblée une correspondance avec cette réclamation de Rousseau, destinée au botaniste français Antoine Gouan :

Vous avez Messieurs écrit seulement pour les Doctes c'est fort bien fait. Mais j'aurais grand besoin de livres qui apprirent aux ignorans à le devenir. Il faudroit pour cela force figures et force descriptions [...]»⁶¹.

37 Diderot reprend l'argument, et donnant en exemple l'absurdité qu'il y a à commencer l'apprentissage des enfants par des mots qui commencent par A, il critique la méthode :

La méthode est excellente dans les choses de raisonnement, mauvaise à mon avis, dans celles de nomenclature, et c'est précisément le cas de l'histoire naturelle en général et spécialement de la botanique⁶².

38 Il développe cette philosophie d'apprentissage et donne un exemple cognitif : selon lui, un enfant a « dans sa mémoire un dictionnaire entier de mots et dans son imagination une collection immense d'images » et « ces mots et ces images lui resteront tant qu'il vivra », pour la raison qu'il les a acquis « peu à peu, sans méthode, sans application, sans étude » (DPV, t. XVIII, p. 359). Il en déduit donc :

Il ne faut pas que la méthode soit la voie de l'instruction, mais le résultat qui se forme de soi-même imperceptiblement et avec le temps, dans l'esprit de l'homme instruit qui a saisi et qui se rappelle des ressemblances et des différences⁶³.

39 Cette conclusion présente de profondes ressemblances avec certaines remarques de Rousseau concernant la botanique et exprimées dans *Les Confessions* :

La botanique, telle que je l'ai toujours considérée, et telle qu'elle commençoit à devenir passion pour moi, étoit précisément une étude oiseuse, propre à remplir tout le vide de mes loisirs, sans y laisser place au délire de l'imagination, ni à l'ennui d'un désœuvrement total. Errer nonchalamment dans les bois et dans la campagne, prendre machinalement çà et là, tantot une fleur, tantôt un rameau ; brouter mon foin presque au hasard, observer mille et mille fois les mêmes choses, et toujours avec le même intérêt parce que je les oublois toujours, étoit de quoi passer l'éternité sans pouvoir m'ennuyer un moment⁶⁴.

40 Le texte de Diderot a probablement été rédigé entre le 16 septembre et le 13 octobre 1769⁶⁵, mais Rousseau ne l'a pas connu, car il a été publié après la mort de Diderot. Les deux philosophes, qui se sont séparés en 1758, arrivent ainsi, à leur insu, à une même conception pratique. J'aimerais ajouter, pour finir, que l'ouvrage recommandé par Diderot pour faciliter ce genre d'apprentissage est justement *La botanique mise à la portée de tout le monde* de

Regnault, le traité dont Rousseau s'était servi comme base lors de la rédaction du *Dictionnaire de botanique*. Il semble ainsi que les sensibilités des deux frères ennemis soient finalement assez proches en ce qui concerne l'étude des végétaux.

Annexe

Annexe 1 : Source de l'article ONGLE de l'*Encyclopédie*

ONGLE ET ONGLET. C'est une espece de tache differente en couleur du reste des feuilles de certaines fleurs : cette tache a la figure d'une ongle, & se trouve à la naissance de ces feuilles ; ainsi qu'on le voit en la rose, en la fleur des Pavots, & en plusieurs autres (J. Pitton de Tournefort, *Elémens de botanique*, Paris, Imprimerie Royale, 1694, p. 551).

Annexe 2 : Source de l'article SUPPORTS de l'*Encyclopédie*

III. LES SUPPORTS.

Fulcra les Supports sont certaines parties d'une Plante qui servent à soutenir ou à défendre les autres. On en compte de dix especes, sçavoir la stipule *stipula*, la feuille florale *bractea*, la vrille *cirrhus*, l'épine *spina*, l'aiguillon *aculeus*, le pétiole ou queue *petiolus*, le péduncule ou pédicule *pedunculus*, la hampe *scapus*, la glande *glandula*, l'écaille *squama*.

Pedunculus. Le Péduncule sert à soutenir & porter la fructification, c'est-à-dire la fleur & le fruit [...].

Scapus. La hampe uniquement destinée à porter la fructification, naît immédiatement de la racine, & non pas du tronc.

Petiolus. Le Pétiole soutient les feuilles, comme le Péduncule soutient la fructification.

Cirrhus. La Vrille est une espece de lien, par lequel une Plante s'attache à un autre corps.

Bractea. La feuille florale est une espece de feuille singuliere qui se trouve près de la fleur, & ne paroît qu'avec elle. [...]

Stipula. La stipule forme le bourgeon, & se trouve aux insertions.

Aculeus. L'aiguillon est une pointe fragile qui tient si peu à la Plante, qu'on l'en détache aisément sans rien déchirer.

Spina. L'épine est tellement adhérente à la Plante, qu'on ne sçauroit l'arracher sans déchirure.

Glandula. La glande sert à la sécrétion des humeurs.

Squama. L'écaille se trouve d'ordinaire dans les chatons, où elle sert à couvrir les étamines, à la base du calice de quelques fleurs [...] ou sous les fleurs mêmes de quelques Plantes (Th.-F. Dalibard, *Floræ parisiensis prodromus*, Paris, Durand et Pissot, 1749, p. iv-vii).

Annexe 3 : Trois sources de l'article SENÉKA de l'*Encyclopédie*

Le 15 Janvier de l'année 1738, l'Académie reçut une Lettre de M. Teynnint, Médecin Ecossois, qui lui faisoit part des observations qu'il avoit faites à la Côte de Virginie, sur l'usage d'une Plante qu'il avoit employée avec beaucoup de succès pour la guérison des maladies inflammatoires de la Poitrine.

Dans le Pays, on nomme cette Plante Saroca, & M. Miller l'a appelée *Polygala Virginiāna* I foliis oblongis floribus in thirso candidis radice alexipharmaca.

M. Teynnint avoit joint à sa Lettre le dessein de la Plante, & environ une demi-once de sa Racine qu'il marquoit être la partie de la Plante qu'il avoit si heureusement employée, tantôt en substance à la dose de 35 grains, ce qu'il répétoit plusieurs jours de suite.

D'autres fois il donnoit son remède en infusion, à la dose de trois onces, qu'il faisoit bouillir dans deux pintes d'eau, dont il faisoit prendre au malade trois cueillerées dans l'espace d'une journée (*Histoire de l'Académie royale des sciences, année M. DCCXXXIX., avec les Mémoires de Mathématiques & de Physique, pour la même Année, tirés des Registres de cette Académie*, Paris, Imprimerie Royale, 1741, *Mémoires*, p. 135).

ARTICLE XXXII.

Du Seneka.

Le Seneka est la racine d'une plante qui s'appelle POLYGALA caule simplici erecto, foliis ovato-lanceolatis, alternis, integerrimis, racemo terminatrice erecto, *Gron. Flor. Virg.* 80. POLYGALA

VIRGINIANA foliis oblongis, floribus in thyrsis candidis radice alexipharmacâ, *Miller*. En Anglois THE RATTLE-SNAKERROOT ; en François, *Racine contre la morsure du serpent à sonnettes*, ou le *Seneka*.

Cette racine est vivace, longue d'un demi empan ou d'un empan, de la grosseur environ du petit doigt, plus ou moins, selon que la plante est plus ou moins avancée ; tortueuse, partagée en plusieurs branches, garnies de fibres latérales, & d'une côte saillante qui s'étend dans toute sa longueur ; elle est jaunâtre en dehors, blanche en dedans, d'un goût âcre, un peu amer & légèrement aromatique. Les tiges qui en partent, sont nombreuses ; les unes droites, & les autres couchées sur terre, menues, jaunâtres, simples, sans branches, cylindriques, lisses, foibles, & d'environ un pié de longueur. Ces tiges sont chargées de feuilles ovales, pointues, alternes, longues d'environ un pouce, lisses, entières, & qui deviennent plus grandes à mesure qu'elles approchent du sommet : elles paroissent n'avoir point de queue. Les mêmes tiges sont terminées par un petit épi de fleurs clairsemées, entièrement semblables à celles du *Polygala* ordinaire, mais plus petites, alternes & sans pédicules. On distingue la racine du *Seneka* par une côte membraneuse, saillante, qui regne d'un seul côté dans toute sa longueur. M. Tennent, Médecin Anglois qui a demeuré plusieurs années dans la Virginie, attribue à cette racine une vertu diaphorétiques, diurétique, alexipharmaque ; celle de résoudre le sang visqueux, tenace & inflammatoire ; celle de purger, & même d'exciter quelquefois le vomissement : & il rapporte que les Indiens la regardent comme une spécifique contre le venin du serpent à sonnettes (E.-F. Geoffroy, *Traité de la matière médicale*, t. II, Paris, J. de Saint et Ch. Saillant, 1743, p. 237-239).

Les soins de M. Orry, alors Contrôleur général, ayant procuré une plus grande quantité de cette racine, M. Bouvart voulut s'assurer de ses bons effets ; il étoit pourtant retenu par la crainte qu'un remède à-la-fois vomitif & purgatif, ne pût produire de grands inconvéniens dans des maladies aussi inflammatoires que la pleurésie & la péripneumonie ; & pour agir avec toute la prudence d'un Médecin éclairé, il résolut de s'en servir d'abord dans un genre de maladie à laquelle les purgatifs les plus violens semblent être les plus propres, je veux dire, dans l'hydropisie (*Histoire de l'Académie royale des sciences, année M. DCC. XLIV., avec les Mémoires de Mathématiques & de Physique, pour la même Année, tirés des Registres de cette Académie*, Paris, Panckoucke, 1766, *Histoire*, p. 24-25. Voir aussi *Mémoires*, p. 37-57).

Annexe 4 : Description du *Ranunculus aquatilis* dans le MsR 21

[page de gauche]

Ranunculus aquaticus, folio rotundo et capillaceo. Pin. 180

_____ *aquatilis albus tenuifolius*. J. B. 3. 781.

_____ Dod : pempt : 387.

[une ligne biffée]

Ranunculus foliis submersis capillaceis, emersis subpeltatis. FL : Suec : 2. n. 509.

Ran : foliis inferioribus capillaceis, superioribus peltatis. Fl : lapp : 234.

Roy : Lugdb : 492. Hall. helv : 328.

Ran : *aquaticus albus, circinatis tenuissime divisio foliis*. Pluk. alm : 311. t. 52. f. 2

Ran : foliis submersis capillaceis. Fl. Suec. 1. n. 472. Dalib : 168.

Ran : foliis omnibus capillaceis circumscriptione rotundis. Hort : Cliff : 231. Roy : Lugdb. 492. Hall. helv : 328.

Millefolium aquaticum cornutum majus. Pin : 141.

Ran : foliis capillaceis circumscriptione vega brevioribus Hall : helv : 328.

Ran : *aquaticus capillaceus*. Pin : 141.

Millefolium aquaticum, foliis abrotani, ranunculi flore et capitulo. Pin. 141.

Ran : *trichophyllos aquaticus medio luteus*. Col. ecphr. 1. p. 315. t. 316.

Ran : foliis omnibus capillaceis circumscriptione oblongis. Roy. Lugdb. 517.

Ranunc : *albus fluitans, peucedani foliis*. Herm : Lugdb : 517 :

Mllefolium aquaticum, foliis foeniculi, ranunculi flore et capitulo. Pin.

141.

Habitat in Europa' aquis undosis, fossis, rivulis. L.

Ranunculus aquatilis. L.⁶⁶.

[page de droite]

Renoncule d'Eau.

Water Crow-foot hath slender branches trailing far abroad, whereupon grow leaves under the water most finely eut and jagged like those of cammomill. Those above the water are somewhat round, indented about the edges, in forme not unlike the small tender leaves of the mallow, but lesser : among which do grow the floures, small, and white of colour, made of fine little leaves, with some yellowness in the middle like the floures of the Strawberry, and of a sweet smell : after wich there come round rough and prickly knaps like those of the fied-Crow-foot. The roots be very small hairy strings. Ger : ⁶⁷

Notes

1 Voir entre autres : J. Fabre, « Deux frères ennemis : Diderot et Jean-Jacques », DS, III, 1961, p. 155-213 ; J. Proust, « La fête chez Rousseau et chez Diderot », *Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau* (en abrégé ASJJR), XXXVII, 1966-1968, p. 175-196 ; *idem*, « Diderot, Rousseau, et la politique », *Revue européenne des sciences sociales*, no 85, 1989, p. 65-73 ; Introduction et notes du *Dictionnaire de musique* (par J.-J. Eigeldinger, S. Baud-Bovy, B. Boccadoro et X. Bouvier), dans J.-J. Rousseau, *Œuvres complètes*, édition publiée sous la direction de B. Gagnebin et M. Raymond, Paris, Gallimard « Bibliothèque de la Pléiade », 1959-1995 (OC), t. V, p. cclxix-ccxcviii et p. 1658-1803 ; A. Cernuschi, *Penser la musique dans l'Encyclopédie*, Paris, H. Champion, 2000.

2 Sur Rousseau botaniste, voir, entre autres, les articles rédigés par H. Cheyron (par exemple « Botanique » et « Herbiers »), dans R. Trousson et F.S. Eigeldinger, *Dictionnaire de Jean-Jacques Rousseau*, Paris, H. Champion, 1996.

3 *Collection complète des œuvres de J.J. Rousseau, Citoyen de Genève*, édition in-8°, t. XIV, Genève, 1782, p. 325-428.

4 T. Kobayashi, « Fragments pour un dictionnaire des termes d'usage en botanique : processus de rédaction », *Bulletin de l'Association Jean-Jacques Rousseau*, n° 62, 2003, p. 3-24.

5 Dans cet article, l'orthographe d'origine sera gardée pour toutes les citations. Quant aux phrases de Rousseau, elles sont tirées des OC, et de la *Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau*, édition critique établie et annotée par R.A. Leigh, Genève, Institut et Musée Voltaire, et puis Oxford, The Voltaire Foundation, 1965-1998 (dorénavant CC).

6 OC IV, p. 1213.

7 *Enc*, II, 394b.

8 De la même manière, « Bouture » provient du tome II, p. 387a, et « Bulbe » est du même tome, p. 461a. Quant à « Cosson », la source se trouve au tome IV, p. 298b.

9 *Enc*, XI, 400a.

10 J. Pitton de Tournefort, *Elémens de botanique*, Paris, Imprimerie Royale, 1694, p. 550. L'article ONGLE de l'*Encyclopédie* est également tiré de ce traité (p. 551), de même que SUPPORTS est repris de Th.-F. Dalibard, *Floræ parisiensis prodromus*, Paris, Durand et Pissot, 1749, p. iv-vii (voir les annexes 1 et 2).

11 Voir T. Kobayashi, « Fragments ».

12 OC IV, p. 1235.

13 En ce qui concerne « Supports », un indice qui se trouve dans la liste des termes botaniques inscrite sur le MsR 93 de la BPUN pourrait justifier que cet article provient du livre de Dalibard. J'y reviendrai plus bas.

14 T. Kobayashi, « Fragments », p. 17-19.

15 Voir CC 5219.

16 Voir Th. Dufour, « Pages inédites de Jean-Jacques Rousseau. Première série », ASJJR, I, 1905, p. 237-238 ; Th. Dufour, *Recherches bibliographiques sur les œuvres imprimées de J.-J. Rousseau*, Paris, L. Giraud-Badin, 1925, t. II, p. 82 ; CC 6305, note c.

17 Il ne faudrait pourtant pas exclure la probabilité de la consultation ultérieure, dans une bibliothèque par exemple.

18 Ce mot est biffé.

19 *Ibid.*

20 BPU, MsR 151.

21 L.-J. Courtois, « Deux fragments inédits de Jean-Jacques Rousseau », *ASJJR*, XXIV, 1935, p. 83-93.

22 J.-J. Rousseau, *Le Lévitte d'Éphraïm*, édition critique par F.S. Eigeldinger, Paris, H. Champion, 1999, p. 67.

23 Ce savant a en outre mal lu l'abréviation. Il transcrit « (Ve 9) Encycl : ».

24 *Eric*, XV, 13a-14a.

25 Par exemple, il prétend que, dans l'Herbier confectionné pour Madame Delessert, le doute de Rousseau sur la famille à laquelle doit appartenir une polygara est finalement effacé, car il la définit comme « Pédiculaires » après avoir écrit « à chercher » (p. 86-87). Pourtant, la définition a été ajoutée par une main tierce après l'envoi de l'herbier à la destinatrice. J'ajouterais que, à partir de cette incertitude, il serait possible de mettre en question l'image classique de Rousseau botaniste. J'espère le montrer dans un avenir pas trop éloigné.

26 Ne s'étant pas aperçu que Rousseau a copié l'article de l'*Encyclopédie*, Courtois n'analyse que les parties reprises par Rousseau, ce qui rend son étude partielle dans cette perspective.

27 *Enc*, XV, 118a.

28 J.-J. Rousseau, *Le Lévitte d'Éphraïm*, p. 23-24 et p. 61.

29 Voir la longue lettre à Conti non envoyée du 19 novembre 1767 (CC 6130).

30 Voir, entre autres, *Note mémorative sur la maladie et la mort de M. Deschamps* (OC I, p. 1179-1183).

31 BPUN, MsR 93. La liste s'étend sur deux pages. La première page contient trois colonnes, tandis que la deuxième n'en a que deux. Par commodité de présentation, j'ai mis l'ensemble en trois colonnes. « 1-1 » signifie « page 1, première colonne ».

32 Sur ce sujet, voir, entre autres, C. Rosselet, « Histoire du Fonds des manuscrits Rousseau, conservé à la Bibliothèque de la ville de Neuchâtel », *Revue neuchâteloise*, no 19, 1962, p. 11-21.

33 CC 7313 et 7669.

34 CC 7334bis.

35 *Ibid.*

36 M. Adanson, *op. cit.*

37 F. Boissier de Sauvages, *Methodus foliorum*, La Haye, 1751.

38 S. Vaillant, *Botanicon parisiense*, Leyde et Amsterdam, J. et H. Verbeek et B. Lakeman, 1727 (l'édition qu'utilisait Rousseau ; la première édition a été imprimée à Leyde, en 1723).

39 CC 3664, 4417 et 4622.

40 CC 4670.

41 OC IV, p. 1196-1197.

42 *Ibid.*, p. 1249-1256.

43 OC V, p. 1277-1295.

44 Ces noms indiqués par Rousseau sont ceux des *Species plantarum* de Linné, deuxième édition, Stockholm, L. Salvius, 1762-1763 (l'édition qu'utilisait le Genevois pour la détermination). La numérotation est de Jean-Jacques.

45 OC I, p. 642 et 1043.

46 BPUN, MsR 21. Ces deux descriptions sont inédites. Pour faciliter la comparaison proposée ci-dessous, j'ai inversé l'ordre donné par Rousseau.

47 *Eric*, XIV, 113a-114a.

48 CC 7669.

49 Il s'agit de ses *Commentarii in VI libros Pedacii Dioscoridis Anazarbei de medica matèriel*, Bâle, J. König, 1674 (l'édition qu'utilisait le Genevois ; la première édition a été imprimée à Venise, en 1554). L'article encyclopédique ne parle point de cet ouvrage.

50 CC 5681 et 5681bis.

51 CC 5654 et 5674.

52 Voir par exemple CC5971.

53 CC 5482.

54 J. Starobinski, « L'imitation du Tasse », *ASJJR*, XL, 1992, p. 265-288.

55 CC 6497 et 6501.

56 J. Starobinski, « L'imitation du Tasse », p. 286.

57 *Enc*, II, 340b.

58 Voir par exemple la « Septième Promenade », *OC I*, p. 1063-1065.

59 Sur l'intervention de Diderot à des rubriques concernant la botanique, voir M. Leca-Tsiomis, « De l'abari au baobab, ou Diderot naturaliste ironique », dans *Sciences, musiques, Lumières, Mélanges offerts à Anne-Marie Chouillet*, publiés par U. Kølving et I. Passeron, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2002, p. 229-238.

60 D. Diderot, *La Botanique mise à la portée de tout le monde*, DPV, t. XVIII, p. 354-360.

61 *CC* 6620.

62 DPV, t. XVIII, p. 359.

63 *Ibid.*

64 *OC I*, p. 641.

65 DPV, t. XVIII, p. 354.

66 Presque tous ces noms figurent dans les *Species plantarum* de Linné.

67 Le texte est tiré de T. Johnson, *The Herball, or Generall Historié of Plantes, gathered by John Gerarde*, Londres, A. Islip, J. Norton et R. Whitakers, 1633, p. 830. Voici le discours original : Water Crow-foot hath slender branches trailing far abroad, whereupon grow leaves under the water, most finely eut and jagged like those of Cammomill : those above the water are somewhat round, indented about the edges, in forme not unlike the smal tender leaves of the mallow, but lesser : among which do grow the floures, small, and white of colour, made of fine little leaves, with some yellownesse in the middle like the floures of the Straw-berry, and of a sweet smell : after which there come round rough and prickly knaps like those of the field Crow-foot. The roots be very small hairy strings.

Pour citer cet article

Référence électronique

Takuya Kobayashi, « L'Encyclopédie et Rousseau : dimension botanique », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* [En ligne], 39 | 2005, mis en ligne le 04 décembre 2008. URL : <http://rde.revues.org/index318.html>

À propos de l'auteur

Takuya Kobayashi

Université de Neuchâtel

Droits d'auteur

Propriété intellectuelle

Résumé / Abstract

Cet article présente une toute nouvelle piste sur les liens entre J.-J. Rousseau et l'*Encyclopédie* : la botanique. En effet, Rousseau a souvent consulté ce dictionnaire universel et en a même copié quelques-uns des articles lors de ses études sur les végétaux. Des exemples concrets des reprises sont exposés, à travers l'analyse du *Dictionnaire de botanique*, du *Fragment sur le sénéka* et de deux documents inédits de l'écrivain. L'accent est mis sur la détermination de la date de composition. L'article montre également les sources des définitions encyclopédiques des « œilletons », de l'« ongle », du « sénéka » et des « supports ».

The *Encyclopédie* and Rousseau : the botanical dimension

This article presents a new aspect of the links between J.-J. Rousseau and the *Encyclopédie*, namely botany. When studying plants, Rousseau often consulted and copied botanical articles from the *Encyclopédie*. This article provides concrete examples of copying, through an

analysis of the *Dictionnaire de botanique*, *Fragment sur le sénéka* and two unpublished documents by Rousseau, paying particular attention to the question of the date of writing. The article also shows the sources of the *Encyclopédie* articles GILLETONS, ONGLE, SENÉKA and SUPPORTS.

Licence portant sur le document : Propriété intellectuelle